



CRECQ
Conseil régional
de l'environnement
du Centre-du-Québec

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

MEANDRES : pour de l'eau propre au Centre-du-Québec

Drummondville, le 19 juin 2006 – Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec est fier de confirmer la signature d'une entente de collaboration portant sur l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes de quatre sous-bassins versants de la région : le projet MÉANDRES.

Au total, onze partenaires financiers se sont impliqués dès la première année de ce projet évalué à 591 488 \$ sur trois ans. Leur contribution pour la première année de l'entente s'élève à 150 789 \$ répartis de la façon suivante :

- La Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (48 789 \$)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (45 000\$)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (17 500 \$)
- L'Agence de la santé et des services sociaux (10 000 \$)
- Eco Canada (8 000 \$)
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (5 000 \$)
- Ultramar (5 000 \$)
- Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec (4 000 \$)
- Comité de gestion du bassin versant de la rivière St-François (2 500 \$)
- Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (2 500\$)
- Groupe de concertation du bassin versant de la rivière Bécancour (2 500\$)

En ce qui concerne le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, il participera activement aux travaux du comité technique.

La région est sillonnée par quatre cours d'eau importants, soit les rivières Bécancour, Nicolet, Saint-François et Yamaska. Chacune comporte des problématiques différentes dont les solutions reposent sur une approche concertée. Afin de pouvoir favoriser des interventions adaptées à la réalité de chacune des entreprises agricoles touchées, quatre sous-bassins ont été identifiés, soit ceux des rivières Blanche, aux Vaches, David et Saint-Zéphirin. Pour chacun de ces sous-bassins, MEANDRES propose une approche axée sur la participation volontaire des producteurs agricoles et

de tous les acteurs de l'eau. L'objectif est d'amener l'ensemble des propriétaires et producteurs à adhérer à la démarche proposée, ce qui représente environ 225 entreprises agricoles.

Au cours des six prochains mois, une biologiste et trois techniciens de la faune arpenteront ces rivières pour réaliser des inventaires fauniques, floristiques et agronomiques, ce qui permettra d'établir un diagnostic global de la qualité de l'eau et des écosystèmes. Puis, on rencontrera chaque producteur personnellement pour établir l'état de situation de son entreprise et proposer des solutions visant à contrer la pollution diffuse et à mettre en valeur les écosystèmes. Les producteurs seront notamment invités à signer une entente de conservation dans laquelle ils s'engageront volontairement à protéger les zones à haute valeur écologique sur leur exploitation, entre autres les bandes riveraines, les haies brise-vent, les milieux humides et les boisés.

MEANDRES, c'est aussi la recherche de résultats concrets. Ainsi, des indicateurs de résultats ont été établis afin de pouvoir suivre l'évolution de l'amélioration de la qualité de l'eau et de la réduction de la pollution diffuse. Les résultats des analyses de l'eau et le nombre d'hectares sur lesquels les producteurs auront adopté des pratiques plus respectueuses de l'environnement permettront de mesurer les améliorations réalisées grâce au projet. Les superficies à haute valeur faunique protégées constitueront un autre indicateur de la protection des écosystèmes et de la biodiversité.

Mentionnons que l'approche par bassin versant met en relation l'ensemble des propriétaires riverains d'un cours d'eau dans une approche concertée qui implique également tous les intervenants, notamment les municipalités, les comités de bassins versants, les ministères et les MRC. L'objectif est de les amener à prendre conscience du fait que chaque action accomplie par l'un ou l'autre des acteurs a un impact sur l'ensemble de la rivière. C'est la somme de tous les gestes, du plus petit au plus grand, qui assurera le succès de MEANDRES.

- 30 -

Isabelle Bonsant
Directrice générale
(819) 475-1048